



**République Démocratique du
Congo**

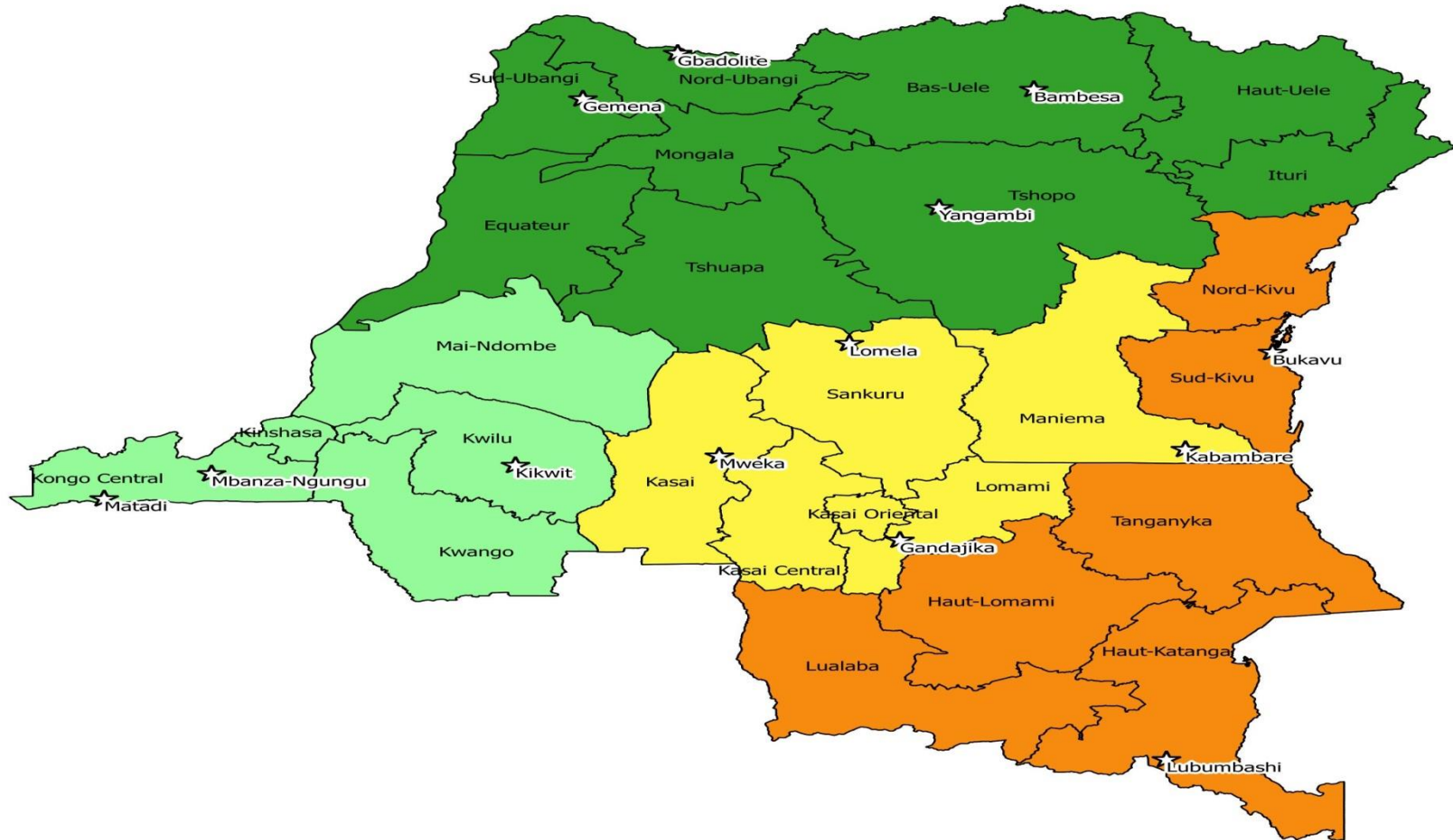
**PLAN D'ACTION POUR AMÉLIORER LA
PLANIFICATION, LE DÉVELOPPEMENT,
L'EXPLOITATION ET LA GESTION DES
INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE RIZ**

PRÉSENTE

Par : Ir Expert King KINGONZI

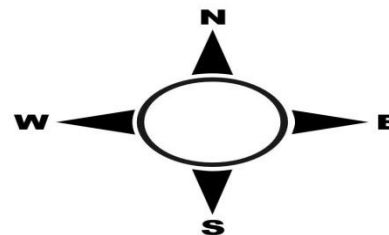
**De la Direction de l'Aménagement des Terres Agro- pastorales
et de la Maitrise de l'Eau du Ministère de l'Agriculture**

Pôles Rizicoles et Centres INERA de la RDC



Légende

- ☆ Centres réseau INERA+ Kinshasa
- Pole premier
- Pole deux
- Pole troisieme
- Pole quatre
- Province26



I. Introduction :

Notre plan d'action est en alignement avec le plan National d'Investissement Agricole (PNIA) et tient compte de la deuxième phase de la CARD. Mais aussi du 1^{er} objectif pour le développement durable qui prône la lutte contre la Faim et la réduction de la pauvreté. Ce plan va de 2018 à 2030. Il est établi en tenant compte de problèmes d'ordre général et d'ordre particulier ainsi que de l'analyse FFOM (SWOT) liée au développement de la riziculture et de l'infrastructure du riz en RD. Congo.

En effet, la terre et l'eau constituent des facteurs importants de la production agricoles.

Malgré ses potentialités édapho-climatiques, l'Agriculture Congolaise est essentiellement tributaire des pluies qui sont perturbées souvent suite au phénomène de changement climatique. Ce dernier affecte ainsi le calendrier agricole permettant la planification des cultures, surtout vivrières.

TABLEAU D'ANALYSE DES PROBLEMES LIES A LA REALISATION ET A LA GESTION DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DU RIZ

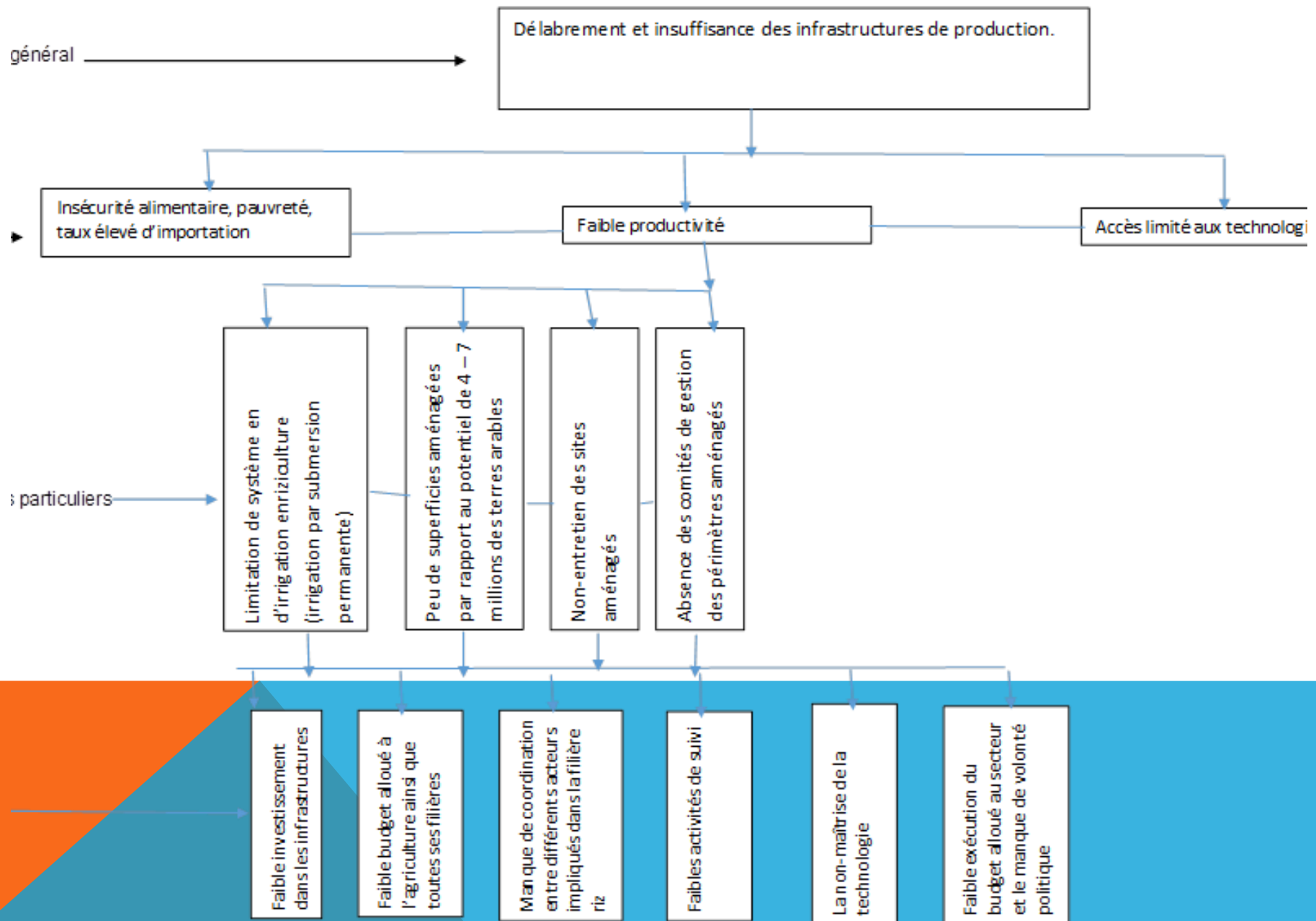
GENERAL

- Faible investissement dans les aménagements hydro- agricoles (irrigation, drainage, ...)
- Délabrement des sites aménagés
- Faible connaissance de technologies de maîtrise d'eau
- Faible exploitation des écologies

PARTICULIER

- Limitation de système d'irrigation en riziculture (irrigation par subvention permanente)
- Faible/Peu de superficies aménagées pour la riziculture par rapport au potentiel de 4 – 7 millions hectares de terre irrigables
- Non entretien des sites aménagés
- Absence/ faible activité des

PROBLEMES REALISATION ET GESTION DE L'INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION



ARBRE A SOLUTIONS REALISATION ET GESTION DE L'INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION

Solutions d'ordre général

Réhabilitation et construction des infrastructures de production.

Effet →

Sécurité alimentaire garantie, revenu accru, réduction importation

Productivité augmentée

Accessibilité aux technologies appropriées

Solutions particulières

Allouer un budget consistant pour la promotion des infrastructures agricoles

Amélioration (diversification) des systèmes d'irrigation en riziculture

Accroissement des superficies aménagées par rapport au potentiel de 4 – 7 millions des terres arables

Entretien permanent des sites aménagés

Mis en place des comités de gestion des périmètres aménagés

Amélioration de l'environnement du climat des affaires (investissement agricole)

Mettre sur pied du mécanisme de coordination du partenariat public-privé (PPP)

Renforcement des capacités des acteurs de la filière riz

ANALYSE FFOM (REALISATION ET GESTION DE L'INFRASTRUCTURE DE PRODUCTION)

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, - Ministère du Développement Rural (DVDA + GENIE RURALE), - Lignes budgétaires, - Politiques et stratégies en rapport avec les infrastructures agricoles, - Programme National Riz, - Facultés des Sciences Agronomiques et Instituts Techniques agricoles, - Ressources humaines qualifiées (techniciens) - Terres arables avec facilité d'irriguer au moins 4-7 millions d'hectares, - Fonds National pour l'Entretien des Routes (FONER), - Fonds National pour le Développement Agricole (FONADA) - Partage des frontières avec 10 pays ce qui offre une grande zone d'échange, - Main d'œuvre disponible avec 70 % de la population agricole sur l'ensemble du pays, - Présence du Service National de Vulgarisation, - Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG) 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible budget alloué au secteur agricole, - Démotivation des techniciens, - Les stratégies et politiques ayant trait aux infrastructures agricoles faiblement mise en œuvre, - Délabrement des infrastructures de production, de transformation et de conservation des produits agricoles, - Peu d'aménagements hydro-agricoles, - Faible productivité, - Faible appui technique et financier aux producteurs, - Faible investissement dans les infrastructures de production, de transfo - Faible structuration des acteurs de la filière riz, - Absence des banques des crédits agricoles, - Non-valorisation des écologies (plaines et bas-fonds), - Absence des comités de gestion
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> - L'intégration de la filière riz dans les différents projets agricoles développés par les bailleurs où les infrastructures agricoles sont prises en compte ; - Le plan national d'investissement agricole qui prône le développement des filières, notamment la filière riz ; - L'augmentation de la consommation du 	<ul style="list-style-type: none"> - L'insécurité ; - Les importations ; - La non-implication de l'autorité ; - Tracasseries policières ; - Existence de beaucoup de taxes ; - Subventions des produits agricoles importés.

II. Vision du Plan d'Action.

Au regard de problèmes des infrastructures liés au riz et à l'analyse faite, notre plan d'action visera :

La mise en valeur de nombreux bas-fonds et plaines inondables devant permettre à obtenir des rendements élevés, à assurer la protection de l'environnement, la sédentarisation des paysans exploitants et la potentialisation des sites agricoles. Il sera donc question d'assurer une maîtrise de l'eau en réhabilitant d'abord les anciens périmètres hydro-agricoles et ensuite accroître la superficie rizicole sur l'ensemble du pays par l'aménagement d'autres périmètres de manière progressive et raisonnée.

La priorité sera donnée aux aménagements à faible coût, facilement maîtrisable par les bénéficiaires, à la formation des comités de gestion des périmètres aménagés ;

Objectif Global

L'objectif global est de contribuer à l'objectif du Gouvernement qui est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population Congolaise, la croissance économique du pays et la création des emplois rémunérateurs et des revenus dans les milieux ruraux.

Listes des Activités Prioritaires Retenues dans le plan d'actions.

. Infrastructures de Production (Aménagement hydro- agricoles)

Faire le plaidoyer pour la mobilisation des fonds.

Créer un cadre de collaboration entre partenaires (PPP) ;

Revisiter la loi ayant trait à la gestion des infrastructures d'irrigation et drainage

Former les enquêteurs ;

Renforcer la capacité de cadres de la direction des aménagements des terres agropastorales et maîtrise de l'eau (DATAPME), du Programme National Riz (P.N.R) et des membres de la Task Force Riz.

Faire l'état de lieux des anciens périmètres aménagés ;

Elaborer un plan général de réhabilitation des anciens périmètres aménagés suivant les écologies de 4 pôles de la riziculture en RDC ;

Réhabiliter et /ou agrandir les anciens périmètres agricoles

Cartographier les anciens périmètres aménagés

; Identifier tous les nouveaux bas-fonds et plaines inondables à vocation agricole en vue d'en élaborer un plan général d'aménagement ;

Elaborer un plan général d'aménagement de nouveaux sites identifiés suivant les écologies de 4 pôles de la riziculture en RDC
Aménager les nouveaux, périmètres hydro-Agricoles identifier ;
Appliquer les dispositions de l'article 16 de la loi Agricole relative à l'accès à la terre ;

; Mettre en place les Comités de gestion des sites aménagés et renforcer leurs capacités managériales ;

Renforcer la capacité des agent et cadres de la direction des aménagements de terres agro -pastorales et maitrise de l'eau (D.A.T.A.P.M.E), du programme National RIZ (P.N.R) et de la Task Force Riz.

Assurer la formation des producteurs ;

Sensibiliser les privés à investir dans la filière riz ;

Inciter le Gouvernement à accroitre le budget du secteur Agricole à la hauteur d'au moins 10%

Plan d'actions pour améliorer la planification, le développement, l'exploitation et la gestion des infrastructures de production de riz

Pays : République Démocratique du Congo (2018-2030)

Problème en matière d'Infrastructures de production du riz (No. 1) : Délabrement avancé des anciens périmètres irrigués				
Objectif 1 (Solutions pour résoudre le problème) : Renforcer la capacité gouvernementale à l'entretien durable des périmètres aménagés				
Modèle appliqué :				
Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
1.1 Le cadre Institutionnel et juridique sur l'entretien et l'établissement de nouveaux aménagements hydro-agricoles est amélioré	1.1.1 Mettre sur pieds une équipe d'experts multisectoriels chargé d'élaborer le cadre institutionnel et juridique amélioré	2018-2019	Ministère de l'agriculture (Niveau Central et Provincial) ; Ministère du développement Rural ; Ministère de la pêche et élevage ; Ministère du plan ; Ministère de mines ; Ministère des affaires foncières ; Ministère d'Urbanisme et Habitat, la société civile ; les OP ; les ONGS œuvrant dans le secteur agricole etc..	N/A
	1.1.2 Collecter toutes les informations ayant trait à gestion de tous les anciens périmètres aménagés.	Deuxième moitié 2018 -2019	Equipe d'experts	20.000US\$ (budget du Gouvernement et PTFS (FIDA ; BAD et Banque Mondiale)
	1.1.3 Collecter tous les textes légaux existant ayant trait à gestion de l'eau et de la terre des différents secteurs impliqués.	Deuxième moitié 2018 -2019.	Equipe d'experts	5000 US \$ (GOUVERNEMENT + PTFS)
	1.1.4 Examiner tous les différents textes légaux collectés	Moitié 2018 -2019	Equipe d'Experts.	5000 US \$ (Gouvernement + PTFS)
	1.1.5 Rediger le draft 0 du cadre institutionnel et Juridique amélioré	Décembre 2018	Equipe d'Experts.	5000 US \$(Gouvernement +PTFS)
	1.1.6 Echanger le draft 0 auprès de toutes	Janvier 2019	Equipe d'experts.	N/A

1.2. Les anciens périmètres aménagés dans les 4 pôles rizicoles de la RD Congo réhabilités	1.2.1 Créer un partenariat public – privé en matière de développement des infrastructures hydro - agricoles	Dernier trimestre 2018	Ministère de l'agriculture et toutes les parties impliquées.	N/A
	1.2.2 Recruter une équipe de formateurs	Deuxième moitié Mars 2019	Direction des aménagements de terres agro-pastorales et maitrise de l'eau+ les inspection provinciales de l'agriculture .	N/A
	1.2.3 Elaborer les modules de formation	Début Avril 2019	Equipe de formateurs	5.. 000 US \$ (Gouvernement+ PTFS)
	1.2.4 Former les enquêteurs	Mi – Avril 2019	Equipe de formateurs	64.000 US \$ (Gouvernement + PTFS + PRIVES)
	1.2.4 Répertorier tous les anciens périmètres existant dans les 4 pôles rizicoles de la RD Congo.	Juin 2019	Les enquêteurs	150.000 US \$ (Budget du gouvernement +PTFS et PRIVES)
1.2.5 Elaborer un plan Général de réhabilitation des anciens périmètres de 4 pôles rizicoles de la RD Congo.	1.2.5 Réhabiliter tous les périmètres répertoriés.	2eme Moitié 2019	Ministère de l'agriculture + toutes les autres parties impliquées dans la gestion de l'eau et de la terre.	60.000 U S \$ (Gouvernement + PTFS + PRIVES)
	1.2.5 Réhabiliter tous les périmètres répertoriés.	2020 - 2022	Direction des aménagements de terres Agro-Pastorales et Maitrise de l'eau ; Les inspections provinciales de l'agriculture et le Programme National Riz (P.N.R)	20.250.000 US \$ (Gouvernement + PTFS + PRIVES)
	1.2.6 Cartographier tous les anciens périmètres réhabilités.	FIN 2022	Direction des Aménagements des terres agro -pastorales et	35.000. US \$ (Gouvernement +PTFS +PRIVES)

Problème en matière d'infrastructures de production du riz (No. 2) : Insuffisance des aménagements hydro- agricoles pour le développement de la riziculture sur l'ensemble du territoire National.

Objectif : Valoriser toutes les différentes écologies potentielles de la RD Congo pour la promotion de la riziculture.

Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
2. La superficie des périmètres irrigués pour la culture du riz s'est accrue.	2.1.1 Créer un cadre de partenariat public – privé	2018-2030	Ministère de l'Agriculture + toutes les parties impliquées	N/A
	2.2.2 Recruter une équipe de formateurs	Janvier 2023	Direction des aménagements de terres agro-pastorales et maîtrise de l'eau+ les inspections provinciales de l'agriculture.	N/A
	2.2.3 Elaborer les modules de formation	Mars 2023	Equipe de formateurs	5.. 000 US \$ (Gouvernement+ PTFS)
	2.2.4 Former les enquêteurs	Avril 2023	Equipe de formateurs	64.000 US \$ (Gouvernement + PTFS + PRIVES)
	2.2.5 Identifier tous les nouveaux bas-fonds et plaines inondables de 4 pôles rizicoles de la RD Congo.	A partir la fin du 1 ^{er} semestre 2023	Equipe d'enquêteurs	Budget du gouvernement + PTFS + PRIVES à déterminer
	2.2.6 Elaborer un plan Général d'aménagement de nouveaux périmètres irrigués dans les 4 pôles rizicoles de la RD Congo.	Début du 2eme semestre 2023	Ministère de l'agriculture + toutes les autres parties impliquées dans la gestion de l'eau et de la terre.	60.000 U S \$ (Gouvernement + PTFS + PRIVES)

2.2.7 Aménager les nouveaux périmètres irrigués	2023 -2030	Direction des aménagements de terres agro-pastorales et maitrise de l'eau (D.A.T.AP.M. E) + le Programme National Riz (P.N.R) .	Budget du gouvernement +PTFS +PIVES) à déterminer .
2.2.8 Actualiser la cartographie de tous les périmètres aménagés de la RD Congo	Début 2025 -2030	Direction des Aménagements des terres agro -pastorales et maîtrise de l'eau + le bureau de la direction des nouvelles technologies de l'information (Bureau SIG) cad système d'information géographique.	Budget du gouvernement +PFTS + PRIVES)

Problème en matière d'Infrastructures de production du riz (No. 3) : Faible connaissance sur les technologies d'irrigation et de drainage

Objectif 1 (Solutions pour résoudre le problème) : Renforcer les capacités techniques des cadres et agents de la Direction d'aménagement de terres agro -pastorales et de la maîtrise de l'eau (D.A.T.A.P.M. E), du Programme National Riz (P.N.R) et Membres de la Task Force Riz en nouvelles techniques des aménagements hydro -agricoles.

Modèle appliqué :

Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
Les cadres et agents de la direction des aménagements de terres agro-pastorales et de la maîtrise de l'eau et ceux du programme National riz ont été renforcés en techniques d'irrigation et de drainage.	3.3.1 Faire l'état de lieu des cadres et agents de D.A.T.A.P.M.E et du P.N.R.	Vers le dernier trimestre 2018	D.A.T.A.P.M.E et P.N. R	N/A
	3.3.2 Recruter une équipe de formateurs.	Fin 2018	D.A.T.A.P.M.E + P.N. R	N/A
	3.3.3 Concevoir les modules de formation en rapport avec la thématique d'irrigation et drainage.	Début 2019	Equipe de formateurs.	5.000 U S \$ (Ligne Budgétaire+ Agriculture + PTS + PRIVES)
	3.3.4 Organiser les sessions de formations en faveurs des agents et cadres identifiés de ces deux services (D.A.T.A.P.M. E + P.N.R)	Moitié 2019	Equipe de formateurs	Ligne budgétaire du Ministère de l'Agriculture +PTFS +PRIVES) 80.000 U S \$.
	3.3.5 Organiser les voyages et visites d'études et d'échanges d'expériences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.	2018 - 2030	D.A.T.A.P.M. E	Ligne budgétaire du ministère de l'Agriculture +PTFS + PRIVES) à déterminer.

Problème en matière d'infrastructures de production du riz (No. 4) : Absences des comités de gestion dans les périmètres aménagés

Objectif (Solutions pour résoudre le problème) : Assurer la durabilité de la production du riz grâce aux infrastructures aménagées.

Modèle appliqué :

Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
Les utilisateurs des infrastructures aménagées ont été renforcés en capacité managériale de dites infrastructures.	4.4.1 Sensibiliser les utilisateurs sur les avantages découlant des infrastructures aménagées en rapport avec la durabilité de la production rizicole	A partir du dernier trimestre de 2018	D.A.T.A.P.M.E + P.N. R +Les producteurs et autres intervenants de la filière Riz.	(Ligne Budgétaire du Ministère de l'agriculture + PTFS +PRIVES) à déterminer
	4.4.2 Mettre en place un comité de gestion des infrastructures aménagées comprenant tous les maillons de la filière riz dans les 4 pôles rizicoles de la RD Congo	Début 2019	D.A.T.A.P.M.E + P.N. R	(Ligne Budgétaire du Ministère de l'agriculture + PTFS +PRIVES) à déterminer
	4.4.3 Mettre sur une Equipe de formateurs	Fin 1 ^{er} trimestre 2019	D.A.T.A.P.M.E + P.N. R	Ligne Budgétaire du Ministère de l'agriculture + PTFS +PRIVES) à déterminer
	4.4.4 Elaborer les modules de formation en rapport avec la gestion des infrastructures de production.	Fin 1 ^{er} semestre 2019	Equipe de formateurs	Ligne Budgétaire du Ministère de l'agriculture + PTFS +PRIVES) à déterminer
	4.4.5 Former les différents comités de gestion des infrastructures dans les 4 pôles rizicoles de la RD Congo	Début septembre 2019	Equipe de formateurs	Ligne Budgétaire du Ministère de l'agriculture + PTFS +PRIVES) à déterminer
	4.4.6 Mettre sur un mécanisme de suivi d'entretien et de gestion des infrastructures Aménagées dans les 4 pôles rizicoles de la RD Congo	Début dernier trimestre 2019 - 2030	Ministère de l'Agriculture en collaboration avec tous les intervenants de différents maillons de la filière Riz.	Ligne Budgétaire du Ministère de l'agriculture + PTFS +PRIVES) à déterminer

Problème en matière d'infrastructures de production du riz (No5.) : Faible allocation du budget au secteur Agricole

Objectif (Solutions pour résoudre le problème) : Inciter le Gouvernement et les autres acteurs (privés + PTFS) à investir davantage dans les aménagements hydro – agricoles pour la promotion du riz.

Modèle appliqué :

Résultats attendus	Actions	Calendrier/ Date limite (Si applicable)	Responsabilité	Budget et Sources de financement (Si applicable)
5.1 Le cadre de partenariat Public – Privé est créé	5.5.1 Identifier tous les intervenants publics et Privés de la filière riz	A partir de la session budgétaire 2018 -2019 du mois de septembre 2018	Ministère de l'agriculture ((D.A.TA.P.M. E + P.N.R) + P.T.F.S + Les Privés + le Ministère du budget et de finance	N/A
	5.5.2 Organiser différentes réunions d'affaires avec toutes les parties prenantes impliquées dans la filière riz	A partir de la session budgétaire 2018 -2019 du mois de septembre 2018	Ministère de l'agriculture ((D.A.TA.P.M. E + P.N.R) + P.T.F.S + Les Privés + le Ministère du	Ligne budgétaire du ministère de l'agriculture et PTFS

5.1.2 L'enveloppe allouée à l'agriculture a atteint plus ou moins le 10 % des accords de Maputo	5.1.2.1 Faire le plaidoyer auprès de l'autorité budgétaire (parlement) à partir de la session budgétaire 2018 -2019 du mois de septembre 2018.	Septembre 2018	Ministère de l'agriculture, Ministère du budget et Ministère de finances	N/A
	5.1.2.2 Accélérer le processus de la mise en œuvre du FONADA (fonds pour la promotion du développement Agricole).	A partir de l'exercice budgétaire 2018 - 2019 (septembre 2018)	Ministère de l'agriculture, Ministère du budget et Ministère de finances	N/A

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION.**

